



Gonfreville l'Orcher, le 29 novembre 2024

Monsieur Alain BAZILLE
 Vice-Président
 Conseil Départemental
 Hôtel du Département
 Quai Jean Moulin
 76100 ROUEN

Alban BRUNEAU

Conseiller départemental
 Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ

Conseillère départementale
 Conseillère municipale du Havre

Objet : Réaménagement de la RD6015 entre Gainneville et Harfleur

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du collège départemental de sécurité routière qui s'est tenue le 27 juin dernier à Gainneville, j'ai questionné sur l'état d'avancement du projet de réaménagement de la RD6015 entre Gainneville et Harfleur, et insisté pour qu'il puisse avancer rapidement eu égard aux enjeux de mobilité, mais aussi aux problématiques rencontrées quotidiennement sur ce tronçon.

Je suis surpris, à la lecture du compte-rendu des points abordés lors de cette réunion, que mon intervention, pas plus que cette question ne soit mentionnée. Pourtant, l'accidentologie constatée entre l'entrée de Gainneville et Harfleur sur cette RD6015 atteste de l'importance de travailler sur ce réaménagement.

Or, depuis le COPIL du 27 février 2023 consacré aux entrées routières du Havre, je n'ai pas connaissance ni été associé à un travail sur de sujet.

Le tronçon Gainneville/Harfleur est le plus congestionné de cette route départementale avec notamment des flux de circulation particulièrement denses et des ralentissements conséquents à hauteur de la commune de Gainneville et de son intersection avec les communes de Rogerville et de Saint-Laurent-de-Brèvedent, ainsi qu'en traversée de Gonfreville l'Orcher.

Cette situation entraîne d'importantes nuisances et des problématiques de pollution et de sécurité sur ces différentes communes.

Par ailleurs, en terminaison de la RD6015 vers Harfleur, dans la côte dite de Gainneville, j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'alerter sur des questions de sécurité routière imputables notamment à l'état de la chaussée, au marquage au sol et à l'insuffisance de l'éclairage public.

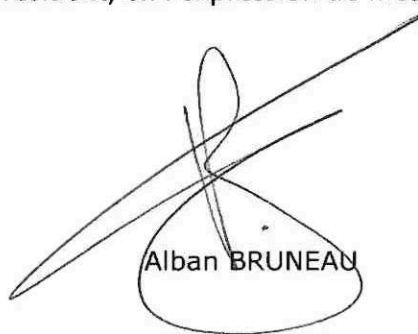
..../..

La mise en service du centre de recyclage de la Communauté urbaine sur la ZAC du Cantipou nécessiterait la création d'un raccordement sur la RD6015 à hauteur de Béwilliers afin d'éviter aux usagers de traverser toute la zone commerciale, d'autant plus que le site de Béwilliers va accueillir prochainement de l'habitat.

Ce sont notamment ces diverses problématiques qu'il convient d'intégrer dans ce projet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bien - toi,



Alban BRUNEAU